



INTERCLUBS MID-AMATEURS 2014

Ligue Poitou-Charentes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement particulier de l'Interclubs Mid-Amateurs complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs. Les conditions du règlement particulier priment sur le règlement général.

DATE : 17 et 18 mai 2014

LIEU : Haut-Poitou

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Pour les clubs :

Epreuve ouverte à tous les clubs faisant partie de la ligue Poitou-Charentes.

Une seule équipe par club.

Limitation à 8 équipes chez les dames et à 16 équipes chez les Messieurs. En cas d'équipes excédentaires seront retirées en premier les clubs qui ne sont pas dans une division nationale et qui n'ont pas participé en 2013 aux épreuves Mid-Amateurs nationales ou de ligue et en cas d'égalité par tirage au sort.

- Pour les joueurs :

Pour les **Dames être nées le 16 mai 1984 ou avant.**

Pour les **Messieurs être nés le 16 mai 1979 ou avant.**

Les joueurs devront être membres et licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent. **Ils devront porter la tenue de leur club** (Polo et Pull) sous peine de pénalité de 2 coups sur le premier trou en stroke-play et de perte du premier trou en match-play. Leur certificat médical devra être enregistré dans elka.

- Pour les équipes :

Etre composées de joueurs d'index effectif inférieur ou égal à **26,4 pour les Dames** et inférieur ou égal à **18,4 pour les Messieurs**. L'index pris en compte sera celui du joueur à la date limite d'inscription des clubs le 17 avril.

FORMULE

Pour les Dames :

- Samedi 17 mai phase de **qualification de 6 équipes** : 4 simples / stroke-play / 18 trous

- Les 3 meilleurs scores sont retenus.

- Dimanche 18 mai **1 foursome et 2 simples** consécutifs / match-play / 18 trous.

Demi finale : 1 v 4 ; 2 v 3

Barrage : 5 v 6 ;

Finale : Vainqueur du match 1 contre vainqueur du match 2

Pour les Messieurs :

- Samedi 17 mai phase de **qualification de 8 équipes** : 6 simples / stroke-play / 18 trous.
- Les 5 meilleurs scores sont retenus.
- Dimanche 18 juin **1 foursome et 4 simples** / match-play / 18 trous
 - Demi finale : 1 v 4 ; 2 v 3
 - Barrage : 5 v 6 ; 7 v 8
 - Finale : Vainqueur du match 1 contre vainqueur du match 2

ORDRE DE JEU

Pour le premier jour les joueurs partiront dans l'ordre désigné par le capitaine. L'ordre de départ des équipes sera tiré au sort par la ligue et disponible sur le site de la ligue.

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : **17 avril 2014** pour les clubs. Seront inscrites les équipes qui avant cette date se seront inscrites par extranet et qui auront envoyé les droits d'inscription de **180 euros** par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Poitou-Charentes à

Ligue de Golf Poitou-Charentes
Chemin de l'Hirondelle
Champ fleuri
16000 ANGOULEME

FEUILLE DE COMPOSITION D'EQUIPE

Les clubs inscriront directement leurs joueurs sur extranet club de la FFG auquel vous accédez par www.netffg.net et par vos codes d'accès.

Les modalités d'inscription sont décrites dans le vade-mecum de la FFG chapitre V

La liste de composition d'équipe pourra être modifiée jusqu'au **9 mai à minuit**.

PRIX

La remise des prix sera organisée par le club où se déroulera l'épreuve.

La ligue récompensera les deux premières équipes.

COMMISSION SPORTIVE

La commission sportive de chaque club sur lequel se déroulera la rencontre sera chargée de l'organisation technique (marquage du terrain, position des drapeaux, cartes de score...) et de l'application des règles pour le compte du comité de l'épreuve.